



Le petit Épégardais

Le Mot du Maire

Chères Epégardaises, Chers Epégardais,

L'année 2015 a une nouvelle fois été ponctuée par de nombreux investissements dans la commune. Malgré un contexte national difficile, marqué par les tragiques événements que chacun sait, les élus en poste depuis bientôt deux ans ont sû garder le cap de l'optimisme.

Les chantiers touchent tous les secteurs de la commune et de nombreux domaines : mares, sécurité routière, voirie, école, cimetière,... Il est souvent dit qu'un village qui n'investit pas est un village qui meurt. Avec précaution, toujours par utilité, les chantiers réalisés ont tous pour but d'améliorer le quotidien de chacun des 561 habitants qui composent notre commune.

Les derniers chiffres du recensement sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier. La commune compte officiellement 20 habitants de plus par rapport à 2011. Je tiens d'ailleurs à souhaiter la bienvenue aux familles qui ont fait le bon choix de s'installer dans notre commune mais aussi à féliciter ceux qui ont agrandi leur famille avec l'arrivée de bébé. Cela fait encore un peu plus d'habitants dans notre village et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ces nouveaux venus, mais aussi les autres, auront la joie de découvrir début 2017 une école plus grande à Vitot. En effet, le chantier de l'extension de l'école vient de débuter. Le SIVOS Epévicros, regroupant Epéard, Vitot et Crosville-la-Vieille achève là, la lourde partie administrative de ce dossier.

C'est presque devenu une tradition depuis 2011 ! Dans le cadre des villes et villages fleuris, la commune a été récompensée pour ses efforts de fleurissement. Nous ne pouvons que nous en réjouir tant cela embellit nos rues.

Dans quelques jours, les animations vont reprendre dans la commune, je remercie tous les acteurs du monde associatif mais aussi l'ensemble des entreprises de notre commune pour leur dynamisme.

En ce début d'année 2016, il nous faut voir la vie du bon côté. Les mois qui arrivent doivent être ceux de la joie, d'une bonne santé et du bon vivre ensemble dans notre commune. Je vous adresse donc tous mes voeux et vous remercie de la confiance que vous accorderez aux employés et élus communaux au cours de l'année.

Jean-François Guéroul,
Maire d'Epéard



Mairie

Mairie - 16 rue des écoles - 27110 Epéard
Téléphone : 02 32 35 20 69 / Fax : 09 70 62 59 19
Horaires d'ouverture : lundi 17h15 - 19h / jeudi 10h - 12h
Maire : Jean-François Guéroul / Secrétaire de mairie : Sylvie Monnier
mairie.pegard@gmail.com / www.pegard.fr

Le conseil municipal



Élu en mars 2014, le conseil municipal se compose de 14 membres qui se réunissent régulièrement afin de définir les projets de la commune.

Le conseil municipal : Jean-François Guerout (Maire), Roseline Pottier (1^{ère} Adjointe), Pascal Demare (2^{ème} Adjoint), Jean-François Payan (3^{ème} Adjoint), David Allais, David Bessin, Chantal Durand, Patrick Enault, Sandrine Groud, Reynald Lamy, Christine Lejeune, Martine Maczuha, Eric Mariel, Fabrice Maupas.

Les Délibérations

Le conseil municipal se réunit régulièrement tout au long de l'année.

En 2015, six de ces réunions se sont tenues. Voici les principales décisions prises par les élus communaux.

26 Janvier

- Révision du tarif des concessions dans le cimetière communal
- Sylvie Turpin, conseillère municipale démissionnaire, est remplacée par :
 - Reynald Lamy en tant que délégué suppléant au SERGEP
 - Pascal Demare au sein du CCAS
 - Jean-François Payan au sein de la commission « aménagement du territoire » de la communauté de communes du Pays du Neubourg.

16 mars

- Approbation du compte administratif 2014
- Vote des subventions
- Contrat d'entretien des espaces verts
- Limitation de circulation en fonction du tonnage des véhicules route du Troncq

13 avril

- Vote du budget primitif sans augmentation du taux des impositions directes

29 juin

- Acquisitions et travaux divers
- Voirie chemin de Parfondette
- Enrochement de « La Bonne Mare »
- Vidange bassin rue René Lothon
- Toiture chaufferie école
- Abri bus rue du René Lothon
- Ventilateur salle Francis Talon
- Modification de la priorité chemin des Forrières

28 septembre

- Approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Risle
- Chauffe-eau sanitaires de l'école

17 décembre

- Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale
- Correspondant croix rouge : Pascal Démare
- Fourniture et pose d'un poteau incendie rue de l'Eglise

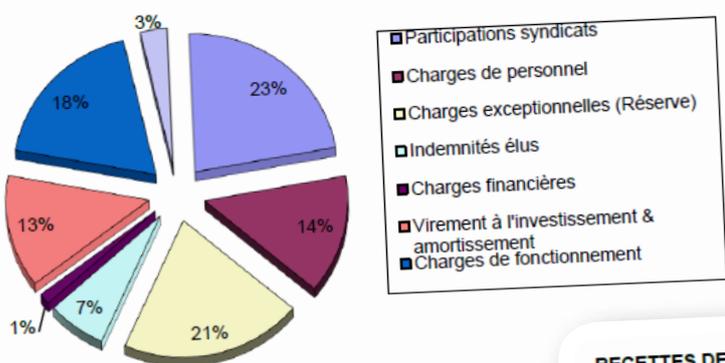
Infos

Le compte rendu de tous les conseils municipaux sont disponibles en intégralité au secrétariat de la Mairie et sur

www.epegard.fr

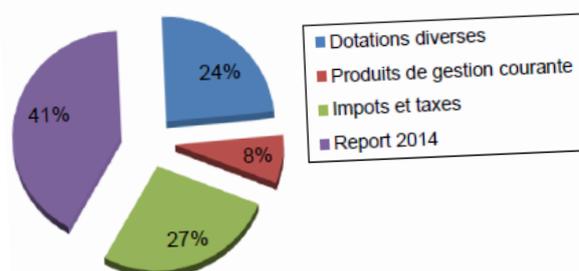
Le budget communal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Budget 2015
Total : 393 899 €



Comme il est de coutume, nous présentons le budget communal. Le compte administratif de l'année 2015 présente un budget voté à l'unanimité pour des dépenses de fonctionnement de 393 899 € et des recettes en équilibre de 393 899 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT Budget 2015
Total 393 899€



Les Taxes communales

Outre les subventions et dotations d'État, les recettes communales sont notamment issues des impôts locaux. Les taux pour 2015 étaient les suivants

Taux des contributions directes :

<i>Taxe d'habitation</i> :	8,49 %
<i>Taxe foncière propriétés bâties</i> :	13,91 %
<i>Taxe foncière propriétés non bâties</i> :	39,97 %
<i>Contribution Foncière des Entreprises</i> :	14,34 %

Taux de la taxe d'aménagement (part communale) : 3 % - les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés

Les Projets 2016

Principaux investissements prévus en 2016 :

- Mise en sécurité des bâtiments communaux sur directive du SDIS (syndicat départemental d'incendie et de secours)
- Démolition de la cheminée de la Mairie
- Accès personne à mobilité réduite de la Mairie
- Création d'un hall d'accueil à la Mairie
- Changement de divers matériels salle Francis Talon
- Changement des portes fenêtres salle des associations
- Changement du chauffage de l'église
- Réfection globale sur la salle Francis Talon (structure et mobilier)
- Sécurisation de la circulation route du Troncq
- Amélioration du ruissellement des eaux pluviales rue de Fosse Marie

Le petit épégarçais, une édition de la Mairie d'Epégar - 16 rue des écoles - 27110 Epégar
Janvier 2016

Directeur de publication : Jean-François Guéroul / Rédaction : Commission informations communales

Mise en page : David Allais | AmaCom Communication à Epégar

Impression : Imprimerie IRS - Tirage : 270 exemplaires

Les travaux



Les principaux projets mis au budget de l'année 2015 étaient :

- Création d'un arrêt de cars rue René Lothon ;
 - Réfection des berges de la mare communale ;
 - Réfection du sol de la salle Francis Talon ;
 - Étude d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ;
 - Sécurisation de la circulation route du Troncq ;
 - Travaux de voirie Chemin de Parfondette ;
 - Remise en état des bassins rue René Lothon ;
 - Ruissellement des eaux rue de Fosse Marie ;
 - Changement de divers matériels salle Francis Talon.
- Voici le détail de ceux qui ont été réalisés.

Sécurité Route du Troncq

De courant avril à début août, deux chicanes ont été installées afin de réduire la vitesse des véhicules circulant sur la route du Troncq et notamment au niveau de l'arrêt de bus, situé au coin de la route du Troncq et la rue de la Mare de la Ville.

Cet aménagement, temporaire, permettait de voir l'efficacité de ce type d'équipements.

Le bilan de cette mise en place aurait dû permettre une étude sur la mise en place d'équipements définitifs à ces emplacements. Cependant, l'incivilité de certains usagers repoussant sans cesse les plots, n'a pas permis une concrétisation de l'expérimentation.



Du mercredi 22 au vendredi 24 juillet, des travaux ont eu lieu sur toute la longueur de la route du Troncq.

Des zones de croisement ont été créées. En effet, en raison de la largeur de la route, le croisement des véhicules n'était pas optimal. Ces derniers empiétant sur les accotements, entraînaient leur dégradation.

Après l'implantation des zones, un reprofilage de la route a été effectué suivi de la pose d'un enrobé.

Financée par la Communauté de communes du Pays du Neubourg, la création de ces 4 ilots sur la commune d'Épégard représente un investissement de 30 838 €.

Priorité Route des Écoles

Le croisement de la rue des écoles avec le chemin des Forrières présentant un caractère accidentogène, la municipalité a décidé de procéder à une modification de la priorité.

La priorité à droite qui devait être observée par les usagers de la rue des Écoles n'est plus en vigueur et est remplacée par un STOP sur le chemin des Forrières depuis le 10 août (coût de 224,83 € HT).



Les travaux

Toiture Chaufferie de l'école

Vétuste, la toiture de la chaufferie de l'école a été changée dans sa globalité au cours de l'été. Avant la rentrée de septembre, cette partie de l'école a retrouvé une toiture neuve pour un montant de 2 974 € HT.

A noter que c'est une entreprise de la commune qui a réalisé ce chantier.



Aménagement Chemin de Parfondette



Début septembre, le chemin de Parfondette a été le théâtre de travaux visant à améliorer les conditions de circulation sur ce chemin reliant la rue de la Mare de la Ville et la route de la Mare aux Joncs.

Une partie de la voirie existait déjà mais ne permettait pas de relier ces deux routes. La commune a donc décidé de poursuivre la voirie avec la création d'un chemin accessible aux véhicules mais aussi de procéder à l'élargissement de la voirie et la reprise des angles de voirie afin de permettre aux véhicules de tourner plus facilement à la sortie.



Ces travaux financés par la commune d'un montant global de 8 376,50 € HT se sont terminés par la pose d'une signalétique qui régule la circulation sur cette portion en sens unique (567,82 € HT).

Réfection Mur du cimetière



Au cours de l'été 2014, un automobiliste a percuté accidentellement dans le mur du cimetière. Après de longues démarches, notamment administratives auprès des assurances, le chantier de réfection de la partie endommagée a débuté **mardi 1^{er} septembre pour s'achever courant octobre 2015.**

La commune a profité de cette réfection pour procéder à la rénovation de la partie prolongeant celle endommagée pour un montant de 12 274 € TTC.

Les travaux

Enrochement Berge de la mare

Malgré sa réfection il y a quelques années, la mare communale était victime d'un effondrement permanent de la berge.

Afin de stopper ce phénomène, notamment lié à la présence de nombreuses écrevisses, la commune a procédé à un enrochement d'une partie de la berge entre **le 17 et 19 novembre** pour un montant de 5 310 € HT.



Création Arrêt de cars



L'augmentation de la population sur la commune et dans les rues de Fosse Marie, du Bout de la Ville et sur la route de la Neuville ont amené les élus à créer un nouvel arrêt de cars dans ce secteur pour un coût total de 4 216,25 €.

Les enfants devaient se rendre à l'arrêt de la rue du Champ de Bataille (près du club hippique) pour prendre le car. Afin de réduire ce trajet et pour répondre aux besoins du Département de l'Eure, gestionnaire du transport, le nouvel arrêt a été construit rue René Lothon, au croisement de la rue de Fosse Marie et du Bout de la ville. Cette construction terminée **courant novembre**, vient achever la modification des circuits desservant la commune, mise en place en avril 2015.

Entretien Bassins rue René Lothon

Référencés par les services de secours comme des réserves d'eau en cas d'incendie, les deux bassins situés rue René Lothon ont fait l'objet d'un nettoyage **courant novembre**.

Celui situé face à la salle Francis Talon n'a pas nécessité un grand nettoyage, contrairement au second. Curage, abattage des arbres et remise en état de la clôture ont été réalisés.

Cette opération permettra également aux véhicules de se croiser plus facilement à cet endroit puisque les ronces empiétaient sur la chaussée. Le coût de cette opération est de 1 827 € HT.



Actualité, agenda, infos municipales et associatives, vie pratique
Toute l'année et à tout moment, retrouvez les infos sur

Infos

www.epegard.fr

Les infos municipales



La salle Francis Talon

La salle communale Francis Talon est ouverte sur réservation uniquement auprès d'Ida Kulhaneck (02 32 35 38 12 - le soir de préférence).

Capacité : 120 personnes

Tarifs : 180 € pour les habitants / 350 € pour les extérieurs / Vaisselle (tarif unique) : 1 € le couvert.

Un nouveau réfrigérateur a été acheté en 2015 en remplacement du précédent. Un système de distribution du liquide pour le lave-vaisselle a aussi été installé.

Les règles de Bon voisinage

Si généralement de bonnes relations s'installent entre tous les utilisateurs du territoire communal, il arrive parfois aux élus de gérer des contentieux entre habitants, passants, promeneurs,.....

Face à ce constat, il est utile de rappeler les règles de base du «bien vivre ensemble» à la campagne pour positiver les rapports entre tous :

- La tonte du gazon est interdite le dimanche et les jours fériés. En semaine, il est obligatoire de s'arrêter de tondre à 19h30. La même interdiction s'applique aux tronçonneuses, motoculteurs, taille-haies, etc....
- Les haies, en bordure du domaine public (routes, chemins, terrains communaux...), doivent être élaguées, faute de quoi une mise en demeure sera adressée aux propriétaires.

• Il est interdit de faire des feux de branchages, détritux, etc... du 15 mars au 15 octobre.

• Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



Les tarifs du Cimetière

Espace cinéraire

- concession trentenaire pour caveaux-urnes : 50,00 €
- concession cinquantenaire pour caveaux-urnes : 100,00 €
- dispersion au jardin du souvenir : gratuit
- la mise à disposition d'un caveau-urne est fixée à 370,00 € en plus du tarif de concession.
- les caveaux-urnes seront installés par la commune. Aucune autre création n'est autorisée.



Concessions trentennaires

- (pleine terre ou caveau)
- 1 place : 50 €
 - 2 places : 75 €
 - 3 places : 100 €

Concessions cinquantennaires

- (caveau uniquement)
- 1 place : 100 €
 - 2 places : 150 €
 - 3 places : 200 €

La vie communale



2015 a de nouveau été riche en évènements dans l'agenda communal. Des moments d'animations, d'évènements variés pour tous. Sans aucun doute, Épégard est un village dynamique.

Tour de l'Eure Cycliste

Dimanche 3 mai, la commune vivait au rythme du cyclisme pour la seconde fois de l'année après les courses cyclistes organisées par le comité des fêtes pendant la fête de Pâques. Cette fois c'est le Tour de l'Eure Juniors (épreuve inscrite au calendrier National Juniors de la Fédération Française de Cyclisme) qui animait les rues de la commune avec l'arrivée du contre-la-montre par équipes après 17 km d'efforts au départ d'Epreville-près-le-Neubourg. C'est l'équipe Pays de la Loire qui s'est imposée en 22 minutes.



Portes ouvertes La Ferme Charcutière

Samedi 9 et dimanche 10 mai La Ferme Charcutière se tenaient les portes ouvertes de La Ferme Charcutière.

Découverte de l'élevage, du magasin mais aussi marché fermier et animations étaient au programme.

Eric Bellenguez, propriétaire de La Ferme, avait associé le Club des Primevères et le Comité des fêtes à ces deux jours de fête qui se sont terminées à chaque fois par les traditionnels tiercés de cochons.



Réunion Jardinage

Mardi 12 mai se déroulait une réunion d'information « Jardiner au naturel » à la salle Francis Talon.

Organisée par la Communauté de communes du Pays du Neubourg en partenariat avec les Jardiniers de France elle a réuni une dizaine de participants.



La vie communale



Cérémonie du Souvenir

Comme chaque année, la municipalité avait convié les habitants à la cérémonie hommage du **11 novembre**.

Chacun a rendu hommage aux habitants d'Épéard morts pour la France. Le dépôt de gerbe a précédé la clôture de cette cérémonie qui a été marquée par le chant de La Marseillaise.

Le Repas du CCAS

Dimanche 29 novembre, la commune, à travers le CCAS, organisait son traditionnel repas.

Près de 70 convives se sont retrouvés autour d'un repas suivie d'une animation musicale.

Comme le veut la tradition, la commune profitait de ce moment convivial pour célébrer les doyens présents lors de ce repas avec Clara Petit (91 ans) et Maurice Mariel (79 ans). Les habitants d'Épéard de 60 ans et plus étaient invités par la commune.



Le Fleurissement



Épéard conserve son label de village fleuri 1 fleur.

Lundi 14 décembre, la commune a été honorée au Département de l'Eure en recevant le « Prix du Conseil Général de l'Eure 2015 » d'un montant de 1200 € (qui sert à financer les plantations) pour ses efforts de fleurissement.

La commune est fière de ses efforts en matière de fleurissement et remercie tous les habitants qui entretiennent les espaces publics et contribuent à l'embellissement du village.



La vie communale



Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocations scolaire) est un établissement public de coopération intercommunale.

Le SIVOS EPEVICROS, qui regroupe les communes d'Épégard, Vitot et Crosville-la-Vieille gère le fonctionnement des écoles et des services péri-scolaires (cantine, garderie, TAP dans le cadre des rythmes scolaires,...).

Les Écoles

Il est souvent dit qu'un village sans école est un village mort. A Épégard, l'école anime au quotidien le village au rythme des heures de classe, pour le plus grand bonheur de tous.

Alors que les plus petits vont à Vitot et les plus grands à Crosville-la-Vieille, ce sont les CE1 et les CP qui sont accueillis dans l'école de la commune.

Part importante du budget communal, les écoles ont vu leur rythme chamboulé lors de l'année 2014/2015 avec la mise en place des rythmes scolaires. Non sans mal !

Après la kermesse organisée à Vitot en juin dernier, et qui devrait se tenir à Épégard en 2016, l'année scolaire 2015/2016 a débuté en septembre.

La nouveauté est venue de la présence de grandes sections maternelles à Épégard dans la classe des CP.

Une classe double niveau qui permet d'équilibrer les effectifs.

Courant décembre, l'association des parents d'élèves a abandonné son traditionnel marché de Noël gratuit dans la salle communale Francis Talon pour organiser une journée payante au club hippique.



Le petit Épégardais



Grâce à la dynamique équipe d'enseignants, les enfants multiplient les actions à l'image d'une journée sportive organisée sur le terrain de foot en juin ou du goûter à l'occasion des fêtes de fin d'année sans oublier l'hommage aux victimes des attentats.

A noter que le jeu de la cour va être changé en 2016 par un jeu plus grand et répondant aux normes de sécurité.

Les effectifs

VITOT

Maternelles :

24 enfants tous niveaux avec M^{me} Oger

24 enfants tous niveaux avec M^{me} Mottet

EPÉGARD

22 CP et 6 grandes sections maternelles avec M^{me} Backès

25 CE1 avec M^{me} Amice

CROSVILLE-LA-VIEILLE

18 CE2 avec M^{me} Chaudet

24 CM1 avec M. Chaudet

24 CM2 avec M^{me} Perche

La vie communale



Après des mois de travail et de réunions, l'extension du groupe scolaire du SIVOS Epévicros devient concrète.

Afin de répondre aux besoins actuels, l'école de Vitot va être agrandie.

Ce projet d'un montant global de 1,5 millions d'euros, profitera à l'ensemble des enfants des trois communes du SIVOS.

L'extension de L'école

Le chantier devrait démarrer au cours des prochaines semaines : l'extension de l'école de Vitot est lancée !

Le projet mené par le SIVOS Epevicros (regroupe les communes d'Epégard, Vitot et Crosville-la-Vieille) a pour objet la restructuration et l'extension de l'école maternelle située à Vitot.

Construite en 1955 puis agrandie en 1986 avec la construction d'un dortoir, l'école actuelle est constituée de 2 salles de classes, d'un dortoir, de toilettes, d'une salle de rangement et d'un hall.

Il est notamment prévu une extension sur la partie arrière et gauche de l'école actuelle avec un nouveau hall d'accueil et une salle d'activités, un dépôt relié à la salle d'activité, et 2 dortoirs et une salle d'activités plastiques. Sont également prévus des sanitaires, un restaurant scolaire (self pour les élémentaires et service classique pour les maternelles) et sa cuisine. Enfin, en façade, se trouveront une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, 2 auvents, une pergola et un préau.

Les élus du SIVOS (Jean-François Guérout, Roseline Pottier et David Allais pour Epégard), l'architecte MVT Architecture et l'Assistant à la



Maitrise d'ouvrage Cubik ont fait le choix de matériaux innovants ! Ainsi, le toit et le bardage extérieur seront composés de zinc de couleur doré. Ponctuellement, il a été prévu la mise en œuvre d'un bardage bois.

Les travaux, prévus pour une durée d'un an, se dérouleront notamment en présence des enfants des deux classes de maternelles actuelles. Cependant, le phasage a été réalisé afin que la gêne occasionnée aux enfants, personnels et enseignantes soit le plus réduit. Ainsi, les démolitions se feront au maximum durant les vacances scolaires.

Dans la nouvelle organisation de l'école, les enfants n'auront plus besoin de sortir à l'extérieur pour aller au restaurant scolaire ou à la garderie.

Bien que se déroulant à Vitot, ce chantier est important pour la commune d'Epégard puisque le financement est réparti sur les trois communes du SIVOS.

Le SIVOS a obtenu le soutien financier du Département de l'Eure et de l'Etat, sans qui ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.



Les associations



Agenda 2016

- 14 février : Running Tour d'Épéard
- 26-27-28 mars : Fête communale (loto, chasse aux oeufs, foire à tout gratuite)
- 16 et 17 avril : Participation aux portes ouvertes de La Ferme Charcutière
- 26 août : Randonnée pédestre
- 8 octobre : Loto
- 13 novembre : Marché fermier et artisanal de Noël
- 10 décembre : Livraison des sapins de Noël
- 10 décembre : Arbre de Noël

Site internet : www.comitedesfetes-epégard.fr

Facebook : Comité des fêtes d'Épéard

Le Comité des fêtes



Le Comité des fêtes d'Épéard anime la commune tout au long de l'année. Le programme 2015 était :

- Le Running Tour d'Épéard avec 544 participants ;
- Samedi 4 au lundi 6 avril : fête communale avec : 2 courses cyclistes, loto, une chasse aux oeufs réunissant une cinquantaine d'enfants de la commune, et foire à tout gratuite avec 100 exposants;
- Vendredi 28 août : rando pédestre (82 marcheurs);
- Samedi 10 octobre : loto avec 120 joueurs ;
- Samedi 30 octobre : Halloween;
- Dimanche 15 novembre : marché fermier et artisanal;
- Enfin en décembre, vente de sapins de Noël ainsi que l'arbre de Noël le 12 décembre où 87 enfants ont vu le Père Noël leur offrir un beau cadeau.

Les membres 2016 :

- Président d'honneur : Jean-François Guérout
- Président : David Allais / Vice-président : David Leprince
- Trésorier : William Régnier
- Secrétaire : Chantal Durand / Secrétaire adjointe : Julie Mulet
- Fabrice Béranger, Aurélie Carmignac, Emmanuelle Cazanobes, Delphine Cercel, Valérie Giraud, Yohann Guhur, Charline Haye, Jessica Lerouge, Sébastien Mullet, Laurent Rivière, Philippe Schnellbach, Mélissa Sement.

La Société de chasse

Présidée par Dominique Lhuillier avec Mlle Angélique (secrétaire), Kamel Ziani (trésorier), Christopher Lhuillier (membre), la société de Chasse d'Épéard est une association locale qui devrait connaître du changement en 2016.

En effet, Dominique Lhuillier devrait laisser sa place de président, tout en restant dans l'association.

Le Football club

Le Football Club Epéard Le Neubourg, présidé depuis le début de la saison par Philippe Samson propose des entrainements et des matchs à ses joueurs sur le terrain entretenu par la commune.

Il se situe juste derrière la salle communale 'Francis Talon'.

Le calendrier est affiché sur les vestiaires.

Les associations

Nouveau Théâtre

Nouvelle association de la commune, la compagnie des fruits de la passion débute ses ateliers théâtre les mardis soirs destinés aux enfants et aux adultes dès ce mois de janvier 2016 (salle Francis Talon).

Ouverts aux débutants, le but est de s'initier au théâtre et de participer à une représentation en fin d'année.

Animé par Benjamin Broux, comédien et intervenant en formation professionnelle, dans une ambiance conviviale ou l'on s'amuse sérieusement.

Atelier enfant : 18/19h30 selon les inscriptions

Atelier adulte: 20/22h

Renseignements : 06 20 60 04 17

La Gymnastique

Epégar'Gym propose des séances variées de gym chaque mercredi. Renforcement musculaire, abdo, ballon, zumba, step, pilâtes....

Ces séances sont animées par Muriel, diplômée de Gym Volontaire, et organisées sur trois créneaux horaires (limité à 22-25 personnes par créneaux horaires) : 16h45-18h, 18h-19h15 ou 19h15-20h30 (hors vacances scolaires).

A noter cette année l'arrivée de Emilie Messe à la présidence de l'association.

Le Tir à la carabine

Comme chaque année, l'association du Tir à la Carabine, présidée par Frédéric Delarive, a organisé au cours de l'été un concours.

Chaque samedi, une fois tous les quinze jours jusqu'au 15 août, les joueurs ont cumulé les points avant d'être tous réunis pour le classement final et la remise des prix.



Le Club des primevères

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que les adhérents du club se retrouvent chaque mercredi à la salle des associations autour des jeux de cartes, scrabble et du goûter. D'ailleurs, au cours de l'assemblée générale du 13/01/2016, le club des Primevères a fêté l'épiphanie. Le club célèbre aussi les anniversaires, les fêtes des mères et des pères, la galette des rois, la chandeleur, le repas de juin et de Noël.

Le bureau est composé de Josette Guérout (présidente), Maurice Mariel (vice-président), Alain Quard (trésorier), Pierrette Degolmard (trésorière adjointe), Jeannette Quard (secrétaire) et Simone Vanheule (secrétaire adjointe).



Dans la commune

L' Histoire



De « Beaufour » qui doit son nom à quelques gros hêtres qu'on appelait fou au moyen-âge : on a dit Belfou avant de dire Beaufour. A « Aillet » où se trouvait la chapelle de Notre Dame de Creusemare détruite pendant la Révolution. En passant par « Le Bourg », où l'église du XIIIe siècle a la particularité d'avoir un clocher raccourci en raison de la foudre qui s'y est abattue un triste matin de 1945, Epéguard a connu plusieurs noms.

Epéguard a été appelé primitivement Auppegard puis Epougard que l'on traduit par un enclos de pommiers. La paroisse placée sous le patronnage de Saint Cyr, dont le culte a été introduit en France sous les mérovingiens, peut être très ancienne. Il n'en est fait mention cependant qu'au XIIe siècle comme possession de la Croix-Saint-Leufroy, dans la bulle du pape Lucien III.

En 1800, 32 mares ont été répertoriées sur l'ensemble de la commune.

Attention, ne vous attardez pas trop au charme de la mare de Parfondette, sa profondeur est telle, il court : que s'y mire, s'y fond... C'est la 5^{ème} de nos mares. Après « la mare du pré » bordée d'iris, celle de « la ville », mystérieuse, celle « au Prêtre », née d'une sécheresse dont un charitable curé voulut de ses deniers en protéger ses ouailles, et puis la « Bonne mare », « réservée aux potages des ménages » par un arrêté municipal de 1878 et aujourd'hui dévolue aux concours de pêche à la truite, et à la méditation.

TNT Information



Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant ! Pour se faire, rendez vous sur la chaîne 57 et vérifiez que vous recevez bien Arte avec le logo HD. Si vous le voyez, vous n'avez rien à faire, sinon, il faut impérativement acheter un adaptateur TNT HD.

Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Dans la commune

Les Infos pratiques

Ordures ménagères :

- Les bacs d'ordures ménagères sont ramassés chaque mercredi ;
- Les bacs à verre sont collectés le jeudi une semaine sur deux (semaines impaires).



Déchetterie (RD 133 à Crosville-la-Vieille - face à la linière) :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 18h (du 01/11 au 31/03 fermeture à 17h30) ;
- Mercredi et samedi : 9h/12h et 13h30/18h (du 01/11 au 31/03 fermeture à 17h30).

Les Contacts pratiques

Communauté de communes du Pays du Neubourg

Aide à domicile, développement économique, structures petite enfance, ordures ménagères, tourisme
1, Chemin St-Célerin - BP 47 - 27110 Le Neubourg
Tel. : 02 32 34 04 41 - Fax. : 02 32 67 71 86
contact@paysduneubourg.fr

SERPN (syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg)

Eau potable

- Service clientèle (abonnement, facture, consommation, résiliation....) : 02 35 77 87 37 (Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ;
- Service technique (urgence, assistance, fuite, dépannage....) : 02 35 77 85 00 (24h/24).

SITS du Neubourg (syndicat de transports scolaires)

Président : Jean-Pierre Kieffer
06 61 79 95 78 - sitsduneubourg@gmail.com

La Vie économique

BRICOLAGE/TRAVAUX

Denis Davoust Multiservices

Route du champ de bataille - 07 70 80 36 36

CHARCUTERIE

La Ferme Charcutière (Vente directe de charcuterie à la ferme)

Eric Bellenguez

6 rue René Lothon - 02 32 34 03 58

Ouvert Mercredi de 10h à 13h - Vendredi et Samedi de 9h à 19h (fermeture à 18h le samedi en hiver)

www.ferme-charcutiere.com

COMMUNICATION - SITES INTERNET

David Allais | AmaCom Communication

23 rue René Lothon - 06 22 18 71 04

COUVERTURE

Bruno Lheureux

2 chemin de l'escalier - 02 32 35 10 14

Ludovic Lelarge

2 Bis rue Cornet Peuton - 06 12 62 74 89

ÉLECTRICITÉ

Isaac Électricité

7 rue du Bout de la ville - 02 32 35 59 79

HÉBERGEMENT

La Ferme du Gonthier

Jean Claude & Ilona Lothon

Rue du champ de Bataille

06 26 77 00 24 - jclothon.le-gonthier@wanadoo.fr

Edith & Maurice Lucas

Rue de l'église

02 32 35 08 95 - lmauricelucas@clubinternet.fr

MENUISERIES

Laurent Nion

20b rue du bout de la ville - 06 12 18 75 16

MACONNERIE-ISOLATION

GT construction rénovation

20 rue champ de bataille - 06 68 42 19 75

SARL LMS

11 rue René Lothon - 02 32 36 94 93

TAXI

Taxi Epégard - 06 09 01 89 25

Dans la commune

Les Loisirs

Piscine du haut-phare



Le tarif adhérent SERGEP est appliqué sur présentation de la carte adhérent. Pour avoir la carte, rendez-vous en mairie muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette carte est gratuite et personnelle.

Horaires : variables selon les périodes scolaires
02 32 35 90 62 - www.piscineduhautphare.fr

Centre équestre du Neubourg



Le centre équestre du Neubourg, situé en partie sur Epéard (l'autre est sur Vitot), est ouvert 7 jours sur 7.

Ecole à l'année (cours, pension, compétition, anniversaire), séjours, centre de loisirs / associations / CE.

Centre équestre du Neubourg
02.32.35.03.95 - www.club-hippique-neubourg.fr

É^{L'}tat civil

Naissances

Louane Beranger
Capucine Charpentier
Gabin Delamare
Giulia Keot
Eléna Legrouit
Mathieu Santos
Marilou Simon



Mariage

Christophe Ioannidis et Mélina Crisostomo



Décès

Jean David
Michel Delalandre
Andrée Dore
Christiane Kulhaneck
Guy Lamy
Paulette Letailleur



Nouveaux habitants

Mr Camus et Mme Cazanobes - 11 rue des écoles
Mr et Mme Delamare - 4 A route de la Neuville
Mr Patin et Mme Hamelin - 6 C route de la Neuville
Mr Tanguy et Mme Robert - 10 rue des écoles



www.epegard.fr

Facebook : Commune d'Epéard

Twitter : @Epegard27